

Le Ministre Marocains des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidant à l'Étranger, M. Nasser Bourita a accordé, le 14 juillet 2020, à Alain JOURDAN, et paru dans les médias suisses "Tribune de Genève" et "**24heures.ch**", dans lequel le Chef de la Diplomatie marocaine est revenu sur la polémique dont fait l'objet le Royaume, s'agissant d'une campagne d'accusations infondées d'espionnage, lancée par l'ONG Amnesty International (AI).

Dans cet entretien, M. Bourita a pointé du doigt l'incohérence des affabulations d'AI, qui, sans arguments et véritables preuves, met en cause le Maroc dans des atteintes aux Droits de l'Homme.

Il a également mis l'accent sur le profond respect du Royaume en faveur des droits de l'Homme tout en remettant en question la partialité d'AI, dont les accusations touchent à la fois à la sécurité nationale de l'État et aux libertés individuelles de ses citoyens.

Ci-après, l'interview intégrale accordée par M. Nasser Bourita à Alain JOURDAN:

Journalistes sous écoute ?

« Les accusations d'espionnage portées contre le Maroc sont infondées »

Amnesty International a affirmé que des journalistes marocains avaient été écoutés par les autorités. Rabat dément.

Rien ne va plus entre le Maroc et Amnesty International. Le 22 juin dernier, l'ONG a affirmé que les autorités marocaines avaient eu recours aux services de l'entreprise israélienne de logiciels espions NSO Group pour placer sous surveillance des activistes et des journalistes de façon totalement illégale. Une accusation qui a engendré une réaction d'une ampleur inédite. La contre-attaque est musclée. Rabat nie avoir utilisé le logiciel incriminé et dénonce le parti pris de l'ONG. Pour le ministre des Affaires étrangères du Royaume du Maroc, Nasser Bourita, il était impossible de laisser passer l'affaire sans réagir.

Pourquoi réagissez-vous avec autant de véhémence aux accusations d'Amnesty International?

Parce que c'est énorme et totalement faux. Nous rejetons ces accusations sans équivoque. Loin d'être dans une dynamique de dialogue, ils ont mené une véritable campagne médiatique sur la base d'accusations infondées, induisant plusieurs

médias et journalistes dans l'erreur. Ils ont tenté de faire le lien dans leur document entre le Maroc et NSO, or aucune évidence ne vient établir et prouver un quelconque lien. Et jusqu'à présent, les semaines passent sans qu'ils ne puissent étayer leurs dires par des données vérifiables ou des preuves. Ils affirment que seuls les États peuvent pirater les téléphones en utilisant les réseaux qu'ils contrôlent via les opérateurs de téléphonie. Mais aujourd'hui, les appareils qui permettent d'imiter le signal des réseaux et de pirater les téléphones mobiles sont vendus en ligne. Il y a également le ton utilisé, dans leurs publications et leurs tweets. Nous ne pensons pas que le «name and shame» soit la meilleure manière de faire progresser les choses, si tenté soit-il que c'est là l'objectif

Mais la secrétaire générale par intérim a dit dans une lettre avoir répondu à votre requête...

Le document qui nous a été adressé ne répond pas à nos questions. Ce que nous attendions, c'est un rapport détaillé étayant les allégations d'espionnage. Nous avons requis un accès à la chaîne de traçabilité du téléphone en question, incluant le software et le hardware, afin que les autorités marocaines compétentes puissent faire leur contre-enquête en bonne et due forme. Car tout un travail s'impose afin de comprendre comment le piratage a pu se faire. Si quelqu'un écoute nos citoyens, a fortiori quelqu'un d'externe, nous devons savoir de qui il s'agit. Aujourd'hui, force est de constater qu'Amnesty n'est pas en mesure d'apporter la moindre preuve. Et nous ne sommes pas les seuls à le dire. Le tribunal de Tel-Aviv a rejeté ce lundi la plainte déposée par Amnesty contre l'entreprise NSO en justifiant cette décision par l'incapacité d'Amnesty à prouver que le logiciel était utilisé par leur gouvernement. Un autre cas où Amnesty parle sans preuves. Tout cela fait planer de sérieux doutes sur leur méthodologie. Et le Maroc ne cédera pas à ce chantage.

Dans son dernier rapport, Amnesty prétend que votre réaction prouve que le Maroc n'est pas à l'aise de la liberté d'expression...

Une telle déclaration balaie d'un revers de la main plus de deux décennies d'acquis en matière de droits de l'homme, reconnus par tous, et d'édification d'institutions et de consolidation de bonnes pratiques pour nous classer dans la même catégorie que des pays qui ont commis de véritables atrocités envers leurs propres populations. Cette déclaration fait également fi des autorités du pays, de sa société civile et de ses citoyens. Quiconque connaît la réalité marocaine de près sait que le Maroc n'a pas de problème avec la liberté d'expression. Nous nous enorgueillissons

du dynamisme de notre société civile et notre pays a fait de son développement une politique d'État. Et ça, il faut le reconnaître. Et il faut souligner que pour la seule année 2020, Amnesty a publié en toute liberté sept rapports tendancieux sur le Maroc, sans compter les quelque 72 autres documents qui nous ont été ouvertement défavorables, sans que cela ne suscite de réactions des autorités. Nous n'attendons pas d'être ménagés, encore moins flattés, mais les réformes entreprises par le Maroc dans le domaine des droits de l'homme ont été empreintes de courage et d'ouverture.

Aujourd'hui, Amnesty International dit que le royaume est en train de mener une campagne contre elle pour la décrédibiliser.

Nous n'avons fait que demander des preuves, ou des excuses. Nous pensons qu'au fond, Amnesty n'a pas les intérêts du Maroc à cœur, ni ceux de ses citoyens ou de ses institutions.

Amnesty est-elle la seule organisation dont les rapports vous dérangent ?

Le Maroc n'est pas dans cette logique de fermer la porte aux rapports qui soi-disant nous feraient grincer des dents. Notre pays n'est ni allergique aux rapports d'organismes internationaux ni à l'interaction. Nous sommes soumis à des examens périodiques de la part de l'ONU, et parfois de manière volontaire car nous croyons que cette interaction est susceptible de nous faire avancer, de rectifier les choses qui doivent l'être. Notre trajectoire n'est pas parfaite mais nous avançons sereinement par rapport aux attentes de nos citoyens. Cependant, le Maroc est en droit de souhaiter une interaction fondée sur le respect, et c'est ce que nous exigeons d'Amnesty. Nous avons été contraints de le redemander en 2014 et encore aujourd'hui. Amnesty s'est permis de faire des raccourcis et d'annoncer des conclusions tranchées, de les « packager » dans une histoire supposée d'espionnage de manière à ce que ça soit attractif pour les médias. Il aurait été souhaitable d'ailleurs que les médias prennent un peu de recul en regard des rapports de cette organisation. Faut-il rappeler que de telles accusations touchent à la fois à la sécurité nationale d'un État et aux libertés individuelles de ses citoyens? Cette double dimension impose moult précautions et de la nuance dans le propos. Nous reprochons à Amnesty d'avoir failli au devoir de neutralité et d'objectivité et d'avoir péché par manque de professionnalisme.